



# Terres d'énAIRgie

LE PLAN CLIMAT  
DE TERRES  
DE MONTAIGU

Version arrêtée  
Décembre 2021

TERRES DE  
MONTAIGU

# Édito

Terres de Montaigu est un territoire en action, qui met son énergie au service du climat et qui a positionné la transition environnementale comme un pilier du mandat. C'est avec fierté, et de longue date, que le territoire s'est engagé en faveur de l'environnement. Terres d'enAIRgie marque la poursuite de cet engagement.

Notre volonté est d'opérer notre transition environnementale en transformant la contrainte réglementaire initiale en un plan ambitieux et innovant, partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire dans une dynamique engageante et vertueuse.

Des 4 axes stratégiques découlent 38 actions concrètes, planifiées, qui vont permettre de répondre à ces nouveaux défis tout en restant cohérents avec les caractéristiques et les valeurs de notre territoire. Ainsi, nous avons à cœur d'opérer l'adaptation de notre territoire au changement climatique en conciliant développement économique et durable. Le plan climat Terres d'enAIRgie représente, plus encore, le fil conducteur de toutes nos actions publiques et s'appliquera, de façon transversale, à terme à tous les enjeux et projets de la collectivité.

Ce projet de territoire, partagé, donne et donnera lieu à la mise en place d'actions portées par la collectivité mais aussi par les acteurs locaux avec un travail mené en concertation pour aller plus vite et plus loin. L'engagement de chacun est primordial pour préserver notre qualité de vie, celle de nos enfants et de nos petits-enfants.



**Antoine CHÉREAU**

Président de Terres de Montaigu,  
Communauté de communes  
Montaigu-Rocheservière

## SOMMAIRE

Terres de Montaigu, un territoire pionnier .....	p. 4
Le plan climat, c'est quoi ? .....	p. 6
Diagnostic .....	p. 8
Une méthode impliquante .....	p. 10
Les axes stratégiques .....	p. 11
AXE 1 - Un territoire qui allie économie et responsabilité environnementale ...	p. 12
AXE 2 - Un territoire qui associe sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables .....	p. 20
AXE 3 - Un territoire qui développe une mobilité durable .....	p. 26
AXE 4 - Un territoire qui s'adapte face au changement climatique et qui préserve ses ressources .....	p. 32
ORIENTATION TRANSVERSALE - Animer la transition environnementale : mobiliser, sensibiliser et évaluer .....	p. 38
Synthèse du programme d'actions .....	p. 43

# Terres de Montaigu, un territoire pionnier

Terres de Montaigu est engagée dans la préservation de son environnement depuis plus de 20 ans en agissant efficacement avec des choix précurseurs et l'émergence de filières et pratiques nouvelles.



## Déchets

- Mise en place de la redevance incitative dans une politique de réduction et valorisation des déchets, dès 2000.
- Terres de Montaigu affiche des performances remarquables avec 30% de déchets en moins que la moyenne départementale, qui est elle-même une des meilleures au niveau national !
- Développement de l'activité de ré-emploi avec l'ouverture de la Valorétrie, site de la Motte à Boufféré, en 2008.

## Qualité de l'eau

Investissements conséquents et réguliers dans le développement d'un parc de stations d'épuration des eaux usées qui répond aux exigences réglementaires.

## Aménagement

- Élaboration des premiers plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) vendéens qui prévoient une réduction majeure de la consommation foncière, début 2014.
- Les espaces à urbaniser ont été divisés par 2 par rapport à la décennie antérieure dans l'objectif de préserver nos espaces agricoles naturels.
- En 2014, aménagements du parc d'activité des Marches de Bretagne à Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay) favorisant :
  - l'optimisation du foncier en encourageant la densification des terrains et la mutualisation entre entreprises
  - le respect de l'environnement avec une gestion exemplaire des eaux pluviales.Cette zone constitue aujourd'hui un cadre de référence pour l'aménagement des autres zones.



## Energies renouvelables

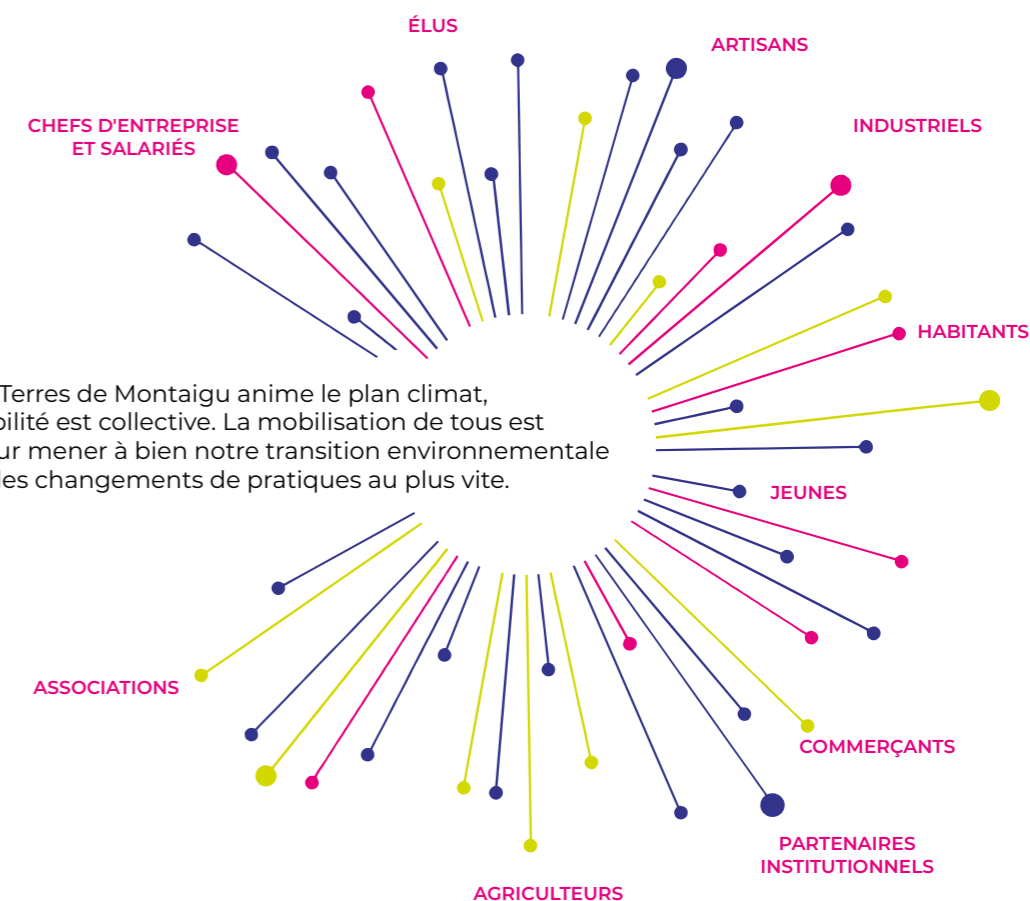
Présence d'une production d'énergies renouvelables avec notamment le parc éolien à Saint-Philbert-de-Bouaine ou encore l'unité de méthanisation à Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay).



## Mobilité

Une ambition forte, portée de longue date, autour des mobilités avec un travail d'envergure menée sur le projet de la gare de Montaigu-Vendée pour en faire une porte d'entrée du territoire, dès 2010, et un lieu de connexions de tous les modes de déplacement.

## Le climat : l'affaire de tous



A l'échelle locale, Terres de Montaigu anime le plan climat, mais la responsabilité est collective. La mobilisation de tous est indispensable pour mener à bien notre transition environnementale et accompagner les changements de pratiques au plus vite.

« Il reste beaucoup à faire ensemble pour être le plus efficace possible sur les sujets environnementaux.

Face à des enjeux de plus en plus pressants, l'engagement du territoire doit encore s'accroître et s'accélérer. »

**Florent LIMOUZIN**  
Président de la commission  
Transition énergétique  
et mobilité



# Le plan climat, c'est quoi ?

Face au constat scientifique des effets des activités humaines sur le climat, les instances internationales, mais aussi nationales ont mis en avant l'enjeu global du changement climatique.

A l'échelle locale, le plan climat Air Énergie Territorial (PCAET) est, lui, un projet territorial de développement durable qui vise à lutter contre le changement climatique pour permettre l'adaptation du territoire.

Engagé dans une dynamique collective et concertée, Terres de Montaignu a lancé, depuis septembre 2018, l'élaboration de son plan climat, sous le nom de "Terres d'énAIRgie" avec pour objectifs :

- **l'atténuation** : il s'agit de limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), et limiter également la pollution atmosphérique.
- **l'adaptation** : il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire puisqu'il est désormais établi que les impacts du changement climatique ne pourront plus être intégralement évités.

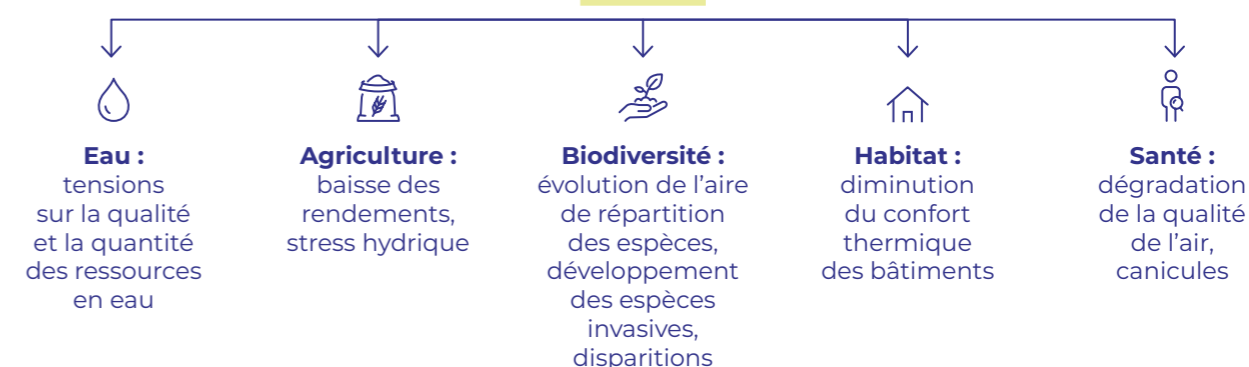


## Les effets du changement climatique

### PROJECTIONS CLIMATIQUES

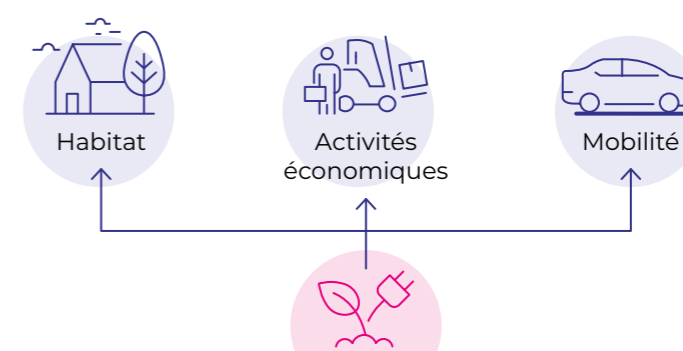
- **Réchauffement** plus marqué au printemps et en été
- **Accentuation** des sécheresses et canicules en été
- **Accélération** des évolutions climatiques

### IMPACTS



## Des conséquences multiples

### DES ENJEUX LIÉS À DES SECTEURS D'ACTIVITÉ



**70%** des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre relèvent du niveau local.

Énergies renouvelables + Adaptabilité au changement climatique

## Les bénéfices attendus



# Diagnostic

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE...

### L'industrie & le tertiaire



Économie en développement permanent  
**2600 entreprises**  
+ 280 entreprises par an en moyenne



Bassin d'emploi attractif  
**20570 emplois salariés**  
+ 165 emplois par an en moyenne



Industrie : 1<sup>er</sup> employeur du territoire  
**38% des emplois**  
Service : 28%  
Commerce : 25%  
Construction : 9%

### L'agriculture



Terres de Montaignu : un territoire agricole  
**303 exploitations**



Part de surface agricole utile importante  
**74% de la surface totale du territoire**



Spécialisation sur l'élevage  
**42% de la surface agricole dédiée aux prairies et fourrage**



Stockage du carbone grâce aux surfaces boisées  
**La forêt ne représente que 1% de la surface du territoire, mais stocke plus de 10% du carbone stocké à l'échelle de Terres de Montaignu.**

### La mobilité



Prépondérance de la voiture individuelle  
**8000 actifs viennent travailler sur le territoire**



Fort potentiel lié au ferroviaire  
**2 gares/1 halte**  
La gare de Montaignu-Vendée est 3<sup>e</sup> gare de Vendée



Mobilités douces  
**55 km d'aménagements cyclables**

### L'habitat



Démographie jeune et dynamique  
**+ 448 habitants par an de 2014 à 2018**



Besoin croissant en logement  
**435 logements par an à construire**



Consommation foncière à maîtriser  
**+2 des surfaces à urbaniser dans les PLUi par rapport aux PLU communaux**

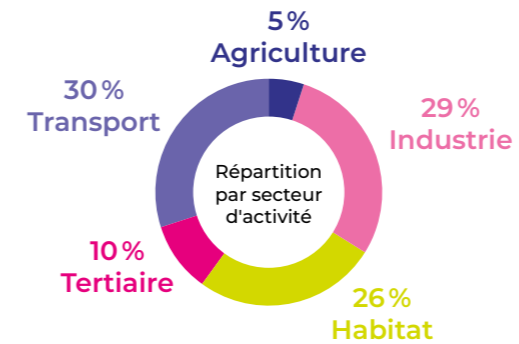


Parc de logement à rénover  
**39% des résidences principales construites avant 1975**

Terres de Montaignu est un territoire dynamique et en croissance. Il est consommateur d'énergie, notamment du fait de l'usage prépondérant de la voiture individuelle dans les déplacements. De même, la forte présence de l'industrie et de l'élevage sont nécessairement génératrices d'émissions polluantes. Des données à contre balancer par la capacité du secteur agricole à être le principal contributeur pour stocker du carbone et par la force d'innovation des entreprises pour relever les défis de la transition.

## ... ET SES ENJEUX CLIMAT-AIR-ENERGIE

### Consommation d'énergie

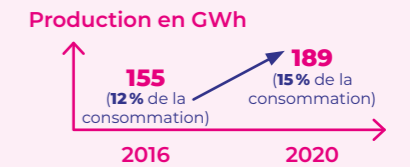


**1257 GWh\* consommés en 2016 soit 26 MWh\* par habitant par an**

Objectif national : -20% d'ici 2030 - -50% d'ici 2050 (Année de référence 2012)

\*GWh : Giga Watt heure - \*MWh : Méga Watt heure

### LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Objectif national : **33% en 2030**

Sources principales du mix énergétique :



Éolien : 28 GWh par an

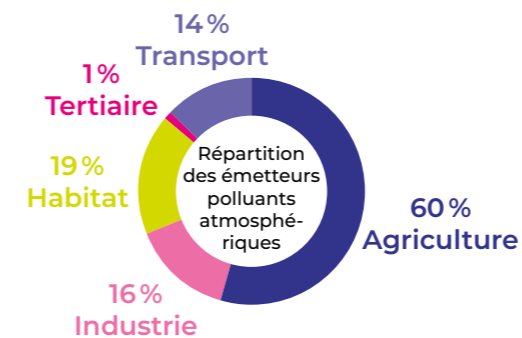


Bois énergie : 79 GWh par an



Méthanisation :  
4 GWh par an en 2016  
38 GWh par an en 2020

### Qualité de l'air

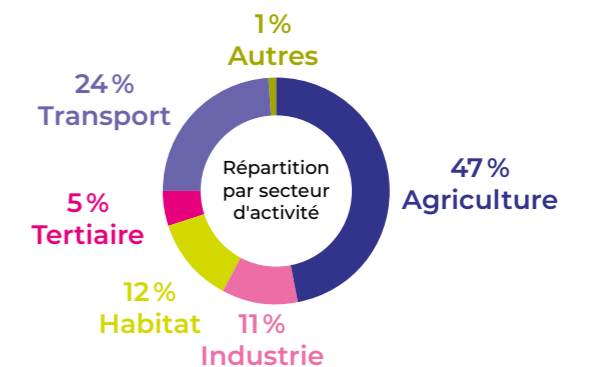


**Bonne qualité de l'air constatée sur le territoire malgré des émissions de polluants.**

Objectif national 2030 : **diminution de 13% à 77% selon les polluants.**

**BON À SAVOIR**  
Quels sont les polluants atmosphériques ?  
- Ammoniac (NH3) essentiellement  
- Composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)  
- Oxydes d'azote (NOx)  
- Particules en suspension (PM10 et PM2.5)  
- Dioxyde de soufre (SO2)

### Émissions de gaz à effet de serre



**400 000 tonnes équivalent CO2 en 2016 soit 8,2 par habitant par an**

### ÉQUIVALENCE !

L'équivalent CO2 est une mesure utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre sur la base de leur potentiel de réchauffement global.

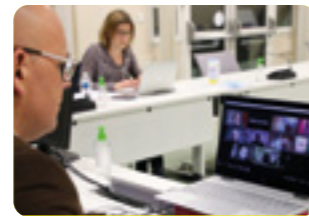
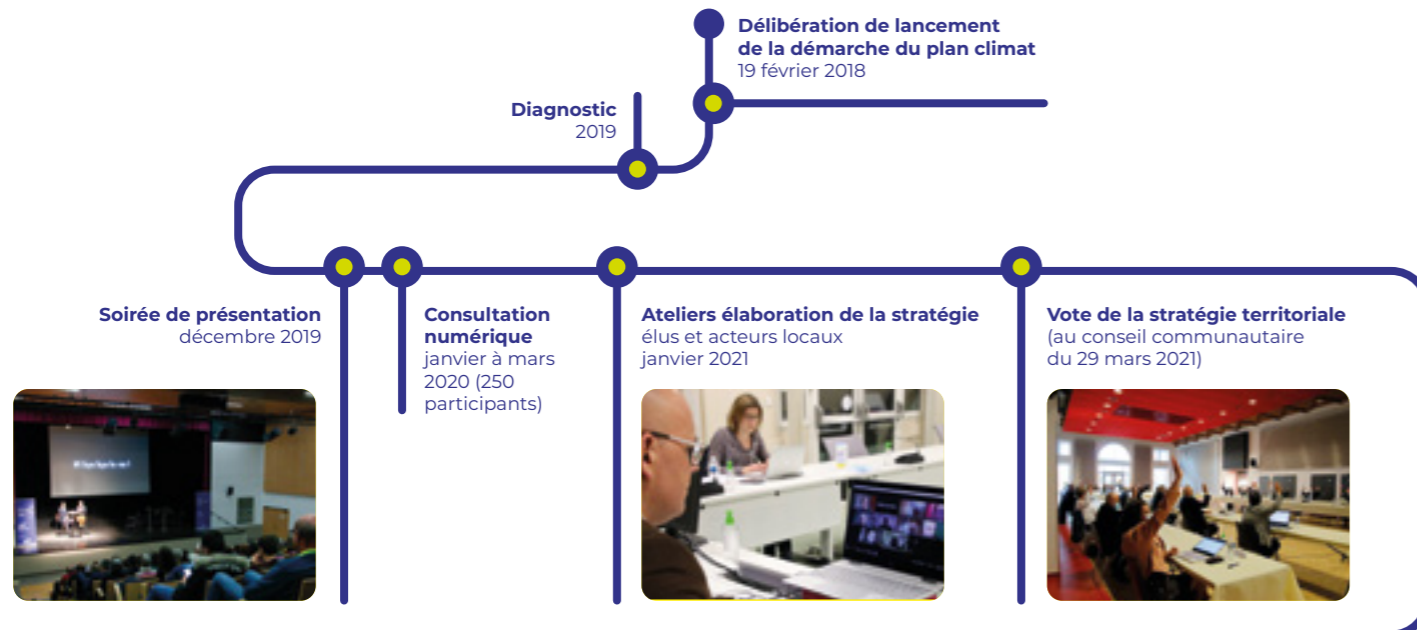
1 tonne de CO2 équivaut à 1 aller-retour Paris-New-York en avion, par passager.

Objectif national : **neutralité carbone en 2050**

**BON À SAVOIR**  
Quels sont les principaux gaz à effet de serre ?  
- Dioxyde de carbone (CO2)  
- Méthane (CH4)

# Une méthode impliquante

Les étapes de la construction du plan climat de Terres de Montaigu



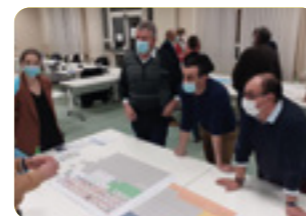
**Ateliers collaboratifs sur le plan d'actions**  
élus, acteurs locaux et lycéens  
juin 2021 (+120 participants)



**Arrêt du projet plan climat :**  
conseil communautaire du 13 décembre 2021

**Avis autorité environnementale puis approbation du plan climat**  
Printemps 2022

**Finalisation du programme d'action :**  
juillet à septembre 2021



**Une concertation marquée par le covid :**  
les phases de consultation ont dû être adaptées à la crise sanitaire, débutée en mars 2020.

**2022**  
**Mise en œuvre des actions**

# Les axes stratégiques du plan climat de Terres de Montaigu

## AXE 1

**Un territoire qui allie économie et responsabilité environnementale**

1. Viser un aménagement plus efficient intégrant les enjeux climat, air et énergie
2. Soutenir les entreprises dans leur transition environnementale
3. Favoriser l'économie circulaire et tendre vers le "0 déchet"

## AXE 2

**Un territoire qui associe sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables**

1. Améliorer la performance énergétique du bâti
2. Développer les énergies renouvelables dans un objectif d'adaptation au territoire

## AXE 3

**Un territoire qui développe une mobilité durable**

1. Développer la mobilité active
2. Promouvoir les autres solutions durables de déplacements

## AXE 4

**Un territoire qui s'adapte face au changement climatique et qui préserve ses ressources**

1. Préserver la ressource en eau
2. Favoriser la séquestration du carbone dans les espaces naturels et agricoles
3. Veiller au maintien de la bonne qualité de l'air
4. Contribuer à la protection de la biodiversité pour son développement

## ORIENTATION TRANSVERSALE

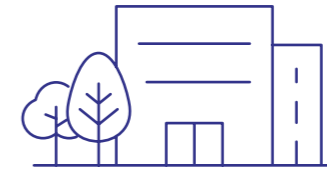
**Animer la transition environnementale : mobiliser, sensibiliser et évaluer**



# AXE 1

## Un territoire qui allie économie et responsabilité environnementale

Parc d'activités des Marches de Bretagne  
Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)



Ce premier axe place le plan d'actions Terres d'énAIRgie dans une logique de croissance maîtrisée et durable, où le développement économique et la transition environnementale sont au service l'un de l'autre. Terres de Montaigu affirme sa volonté de poursuivre sa croissance économique, avec la conviction que celle-ci apportera les richesses et innovations nécessaires pour mener la transition.

---

### 3 objectifs ont ainsi été définis :

**Viser** un aménagement plus efficient intégrant les enjeux climat, air et énergie, en accentuant la prise en compte de l'environnement dans le PLU pour limiter l'impact de l'urbanisation, en faisant la promotion de la nature en ville et en encourageant des constructions plus sobres.

**Soutenir** les entreprises dans leur transition environnementale en développant et animant une démarche d'innovation en entreprise dans le cadre du programme Territoire d'Industrie.

**Favoriser** l'économie circulaire et tendre vers le zéro déchet au moyen d'une nouvelle politique déchets visant à limiter le gaspillage et accentuer la réduction à la source, y compris des déchets recyclables.



Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)

## 1. VISER UN AMÉNAGEMENT PLUS EFFICIENT INTÉGRANT LES ENJEUX CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE

### ACTION 1

#### Intégrer les enjeux environnementaux dans les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi)

Terres de Montaigu dispose de 2 Plans Locaux d'Urbanisme approuvés en 2019 qui ont permis d'organiser l'aménagement du territoire sur les communes. Les choix d'aménagement, qui influencent nos émissions territoriales, ont déjà permis de diviser par 2 notre consommation foncière par rapport à la décennie antérieure.

#### Objectifs :

- ☑ Mettre en cohérence les PLUi pour qu'ils soient en adéquation avec les objectifs du plan climat en intégrant de nouvelles orientations ou prescriptions : matériaux bas carbone ; gestion des eaux pluviales, efficacité énergétique, déplacements et écomobilité...
- ☑ Poursuivre le travail engagé au travers de la politique d'optimisation du foncier, pour l'habitat et les zones d'activités économiques (écoconception des zones d'activités, mutualisation de surfaces, occupation des "dents creuses").
- ☑ Favoriser la reconversion des friches industrielles.

### ACTION 2

#### Promouvoir des constructions neuves "bas carbone"

 **+ 435**  
nouveaux logements par an

 **+ 72**  
bâtiments économiques construits en 2020

Sur Terres de Montaigu, le secteur des bâtiments, résidentiel et tertiaire, représente 17% des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire. Pour limiter l'impact de la construction neuve, de nouveaux modèles d'habitats et de bâtiments économiques "bas carbone" devront s'imposer dans un objectif de performance optimale.

#### Objectifs :

- ☑ Faciliter le déploiement de la Réglementation Environnementale (RE 2020) et l'innovation par une montée en compétence progressive de tous les acteurs, depuis le maître d'ouvrage jusqu'aux artisans.
- ☑ Appliquer le référentiel bas carbone pour le patrimoine public neuf, le parc privé et les bâtiments économiques.
- ☑ Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés en mobilisant les filières locales.

## 2. SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

### ACTION 3

#### Animer une démarche d'innovation environnementale en entreprises

 **2 600**  
entreprises

 **303**  
exploitations agricoles



Terres de Montaigu s'est engagé en 2019 dans le programme "Territoire d'Industrie" mobilisant 70 entreprises. Le but : instaurer des relations de partenariat et encourager les échanges entre acteurs économiques et industriels. Le plan d'actions "Territoires d'Industrie" permet de préparer l'industrie de demain, réduire les freins périphériques à l'emploi, concilier environnement et économie et rendre le territoire plus attractif.

Une réflexion a été lancée avec les entreprises du territoire afin d'identifier les actions à mettre en place pour concilier l'environnement et l'économie. L'enjeu est de créer une synergie inter-entreprises pour les accompagner dans le développement de l'économie circulaire afin d'optimiser et de mutualiser les ressources et réduire leur impact environnemental.

#### Objectifs :

- ☑ Créer et animer un réseau d'entreprises pour favoriser leur rencontre et le partage d'informations : problématiques, bonnes pratiques et besoins.
- ☑ Encourager à la réalisation d'audit des entreprises pour améliorer la connaissance de leur fonctionnement et mieux identifier la provenance et la destination des flux (matières, biens, services).
- ☑ Développer des actions de mutualisation et de partage : mutualiser des biens, des ressources ou des services, permettant de réaliser des économies d'échelle (gestion des déchets, chaleur, réutilisation des eaux pluviales, restauration collective, crèches, plan de déplacement inter-entreprises, partage de véhicule...).
- ☑ Mobiliser autour des dispositifs existants portés et animés par la Région ou les chambres consulaires (ferme bas carbone, Carbocage, CAP'2R, Répar'acteurs, Éco défis, PEP'S...) qui constituent très souvent le point 0 de la démarche dans l'entreprise ou sur l'exploitation agricole.
- ☑ Accompagner le développement et l'implantation locale de filières de revalorisation de déchets de la construction et l'émergence d'entreprises innovantes sur ces sujets.





## ACTION 4

### 🔍 ACTION PROJÉTÉE EN 2022

#### Développer et animer un Projet Alimentaire Territorial

 **303** exploitations agricoles sur le territoire

 **73%** de la surface totale du territoire

 **54** établissements agro-alimentaires

Le Projet Alimentaire Territorial doit permettre de structurer une filière alimentaire locale en rapprochant les différents acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, en donnant un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux, environnementaux, économiques et de santé.

L'enjeu est de faire travailler ensemble et de façon concertée tous les acteurs de la filière en mobilisant et fédérant les agriculteurs autour de ce projet et en valorisant les initiatives existantes. L'objectif est de viser la qualité des produits avec une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement.

Terres de Montaigu souhaite améliorer le taux d'auto-provisionnement du territoire et offrir aux habitants les conditions d'une alimentation saine, de qualité, issue de circuits de proximité



Restauration scolaire - Rocheservière

## ACTION 5

#### Expérimenter un dispositif local de compensation carbone

La transition carbone du territoire nécessite un équilibre entre les entreprises et organisations devant réduire leurs émissions de CO2 et le monde agricole et les propriétaires fonciers qui disposent des ressources locales pour développer le stockage du carbone (culture, haie, bois, forêt...). L'enjeu est de développer sur le territoire un outil de compensation qui permette aux acteurs locaux de contrebalancer leur production de CO2 par le financement de projets de séquestration de carbone.

#### Objectifs :

- 🔍 Accompagner les porteurs de projets dans la réduction d'émissions tout au long de leur parcours (élaboration stratégie, bilan carbone, programme d'actions pour réduire les émissions, valorisation des actions de compensation).
- 🔍 Offrir à tous un portefeuille de projets locaux de compensation d'émissions à financer et une capacité d'agir sur le territoire.



La Valorétrie - Montaigu-Vendée (Boufféré)

## 3. FAVORISER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TENDRE VERS LE "0 DÉCHET"

## ACTION 6

#### Réaménager les déchèteries et la Valorétrie en innovant et en développant l'activité réemploi

 **28 kg/an/habitant** de déchets "tout-venant"

Terres de Montaigu est un territoire pionnier en terme de gestion des déchets. Le dispositif de collecte repose notamment sur 3 déchèteries dotées d'un contrôle d'accès qui permet de mieux maîtriser la typologie des déchets apportés et leur quantité. Ainsi seulement 14% des déchets en déchèteries ne sont pas valorisés.

 **140 000 objets/an** proposés à la Valorétrie

Dès 2008, Terres de Montaigu a créé une recyclerie baptisée "La Valorétrie". Elle permet de détourner des objets et meubles des déchèteries pour leur donner une seconde vie.

L'enjeu est d'innover et repenser les déchèteries, pour évoluer vers un nouveau concept plus agile pour optimiser le tri et la valorisation des déchets et poursuivre l'objectif de réduction des déchets à enfouir. Cela passera notamment par le développement de l'activité réemploi proposée par la Valorétrie.

#### Objectifs :

- 🔍 Améliorer les conditions d'accueil, de circulation, et de sécurité dans les déchèteries.
- 🔍 Prévoir un site évolutif qui permette de développer de nouvelles filières de tri.
- 🔍 Développer de nouveaux services à la Valorétrie : matériaux de seconde main, ateliers de réparation (matériel électrique et électronique, cycle)...
- 🔍 Faire du site de La Motte un lieu vitrine autour de la thématique du déchet : lieu pédagogique, d'événements, d'ateliers de sensibilisation, de formations...
- 🔍 Favoriser le développement d'entreprises et de filières de réparation et de réemploi.

## ACTION 7



### Développer une politique incitative visant la réduction des emballages

 **416 kg/an/habitant**  
Production globale de déchets

 **2 000 tonnes**  
d'emballages collectés en 2020  
soit 39 kg/hab/habitant

 **-100 kg/an/habitant**  
d'ordures ménagères résiduelles

Avec une production de déchets inférieure de 30% par rapport à la moyenne départementale, Terres de Montaigu se positionne comme un territoire qui a su s'emparer très tôt du sujet de la gestion des déchets. Ces bons résultats s'expliquent par la redevance incitative en place depuis 20 ans et par l'application des nouvelles consignes de tri en place depuis 2017.

Terres de Montaigu souhaite aller plus loin et développer une politique incitative qui vise la réduction des emballages. Parfois superflus et majoritairement à usage unique, ils puisent dans les ressources naturelles, génèrent des gaz à effet de serre pour leur fabrication, et entraînent des coûts liés à leur traitement.

#### Créer un écosystème facilitant la réduction des emballages

La collectivité souhaite créer un écosystème qui rende le tri et la réduction des déchets plus faciles. Le développement de l'offre du côté des producteurs et distributeurs sera déterminant pour faire évoluer les pratiques des consommateurs :

- sensibiliser au suremballage et les inciter à proposer à la vente des aliments moins emballés,
- développer une offre de vente en vrac,
- l'utilisation de contenants réutilisables ou service de consignes.

En parallèle, Terres de Montaigu souhaite repenser le modèle de redevance incitative en prenant également en compte les efforts des habitants sur les emballages.

## ACTION 8

### Accentuer le tri et la valorisation des déchets organiques

Terres de Montaigu poursuit son engagement vers le "0 déchet" en accentuant le tri et la valorisation des déchets organiques des habitants et professionnels : biodéchets, déchets verts et boues d'épuration.



Composteur collectif - Rocheservière

#### Objectifs :

- Accompagner les démarches responsables pour atténuer le gaspillage alimentaire notamment dans la restauration collective.
- Permettre à chaque foyer de trier ses biodéchets en renforçant le déploiement de composteurs individuels et "collectif" de proximité.
- Accompagner les acteurs économiques dans le tri et la valorisation de leurs biodéchets.
- Développer des actions de prévention pour réduire la production de déchets verts des habitants et collectivités en développant la tonte mulching, le broyage, le paillage, l'écopâturage et la gestion différenciée.
- Favoriser les filières locales de valorisation de ces biodéchets et étudier l'opportunité de développer la méthanisation (bio-déchets et déchets verts) de même que le co-compostage avec des boues de station d'épuration.

## ACTION 9

### Tendre vers une commande publique plus durable

La législation évolue et continue d'imposer de nouvelles règles dans les achats publics. Terres de Montaigu et les communes s'engagent vers une commande publique des achats plus durable pour réduire les impacts environnementaux liés aux achats de la collectivité (fournitures, services et marchés de travaux).

#### Objectifs :

- Intégrer dans la commande publique des collectivités du territoire, les contraintes réglementaires et recourir progressivement à une part plus importante du critère "performance environnementale".
- Inciter les fournisseurs et prestataires à renforcer leur politique environnementale.
- Établir des stratégies d'achat plus durables (exemple : renouvellement de la flotte automobile, équipements informatiques...).

## ACTION 10

### Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs déchets ménagers assimilés



Terres de Montaigu a audité un panel d'entreprises du territoire pour mieux identifier le besoin et évaluer les quantités de déchets ménagers assimilés produits dans leurs lieux de pause et de restauration.

L'enjeu est d'étudier la mise en place d'une collecte de ces déchets en transposant, sur le lieu de travail, le modèle de tri des emballages ménagers qui existe au domicile, en respectant la politique incitative de réduction des déchets.

#### Objectifs :

- Qualifier et quantifier les déchets ménagers assimilés produits au sein des espaces de pause et restauration des entreprises à partir de l'évaluation réalisée.
- Étudier les possibilités de leur gestion par le service public.



# AXE 2

**Un territoire qui associe  
sobriété énergétique  
et développement  
adapté des énergies  
renouvelables**



Ce deuxième axe vise à réduire la dépendance énergétique de Terres de Montaigu, à la fois en maîtrisant mieux les consommations d'énergie et en développant la part d'énergies renouvelables sur le territoire, de façon adaptée, organisée et cohérente.

---

**Deux axes de travail sont identifiés pour atteindre cet objectif :**

**Améliorer** la performance énergétique du bâti, tant du côté du parc résidentiel que des bâtiments tertiaires et industriels.

**Développer** les énergies renouvelables dans un objectif d'adaptation au territoire, en réalisant notamment un schéma directeur des énergies renouvelables pour identifier le potentiel existant et définir le mix énergétique à mettre en œuvre.



## 1. AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI

### ACTION 11



**ACTION LANCÉE EN 2021**

**Accompagner la rénovation énergétique de l'habitat**



**200 logements à rénover par an.**

Le secteur résidentiel représente 28% des consommations d'énergie du territoire de Terres de Montaigu. Il existe donc un véritable enjeu à accompagner la rénovation de l'habitat pour améliorer les performances énergétiques du parc résidentiel grâce à des logements moins consommateurs d'énergies et moins émetteurs de gaz à effet de serre.

**Faciliter et accompagner les projets de rénovation avec Mon Espace Habitat**

Pour atteindre cet objectif, Terres de Montaigu consacre une enveloppe annuelle de 200 000 € et a ouvert "Mon Espace Habitat" en juin 2021. Ce lieu rassemble les services habitat et urbanisme de la collectivité. Il regroupe en un seul lieu tous les conseils et services dont un habitant a besoin pour mener un projet de rénovation énergétique optimal et adapté à son logement. Objectif : proposer un accompagnement sur-mesure pour se repérer parmi les nombreux dispositifs d'aides financières existants et maximiser les financements possibles tout en garantissant une rénovation la plus performante possible.



### ACTION 12



**ACTION PROJÉTÉE**

**Accompagner et conseiller les entreprises pour la maîtrise de l'énergie**



**39% des consommations d'énergie de Terres de Montaigu sont issues des entreprises.**

Si la réglementation évolue afin d'inciter les propriétaires de bâtiments industriels et tertiaires à améliorer leurs consommations, elle s'impose uniquement aux surfaces de 1000m<sup>2</sup> et plus. Pour autant, toutes les entreprises ont un rôle à jouer.

Terres de Montaigu souhaite accompagner toutes les entreprises afin qu'elles entrent dans une démarche d'amélioration énergétique. L'objectif de Terres de Montaigu est de mettre en place un guichet unique, à l'instar de Mon Espace Habitat, où elles pourront s'informer sur les enjeux réglementaires et dispositifs existants mais aussi être accompagnées pour réaliser un audit énergétique des bâtiments ou des process.

Dans ce cadre, certaines aides financières pourront également être réorientées. Afin de faciliter la transmission d'informations, Mon Espace Entreprises sera le lieu ressource au sein duquel les acteurs économiques trouveront toutes les informations concernant la maîtrise de l'énergie dans leurs activités.

### ACTION 13

**Améliorer la performance énergétique du patrimoine des collectivités**



**767 "sites" de patrimoine communal et intercommunal** (bâtiments, réseaux d'éclairage public, postes de relevage et stations d'épuration)

En 2018, la consommation du patrimoine s'élevait à 24 GWh/an, soit 2% de la consommation totale d'énergie du territoire.

Une étude, menée par le SyDEV, a permis la réalisation d'une analyse énergétique sur l'ensemble des sites communaux et intercommunaux pour identifier le potentiel d'amélioration énergétique. La volonté est d'accélérer la rénovation et viser le renforcement de la performance énergétique du patrimoine public.



Complexe sportif de la Guyonnière - Montaigu-Vendée

**Objectifs :**

- ✓ Suivre les consommations d'énergie liées au bâti et à l'éclairage public pour optimiser leur exploitation.
- ✓ Accompagner les utilisateurs ou gestionnaires de bâtiments.
- ✓ Orienter les investissements publics de maîtrise de l'énergie pour élaborer un Programme Pluriannuel d'Investissement de travaux sur les bâtiments et l'éclairage public.

## 2. DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS UN OBJECTIF D'ADAPTATION AU TERRITOIRE

### ACTION 14

Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de développement des énergies renouvelables



**189 GWh**  
d'énergies renouvelables  
produites en 2020  
(155 GWh en 2016).



Les énergies renouvelables  
représentaient  
**15%** de l'énergie consommée  
en 2020 (12% en 2016).

Le bois-énergie est la première source d'énergie renouvelable devant l'éolien et la méthanisation. L'enjeu est de développer une politique de développement des énergies renouvelables en définissant le mix énergétique adapté au territoire.

#### Objectifs :

- Réduire la dépendance énergétique du territoire.
- Affiner la connaissance du potentiel énergétique local (éolien, solaire, géothermie, méthanisation, biomasse, eau, réseaux de chaleur, etc.).
- Mobiliser les acteurs locaux, entreprises et citoyens pour qu'ils contribuent au développement des énergies renouvelables.

### ACTION 15

Développer l'énergie solaire renouvelable en s'appuyant sur un cadastre solaire

#### POTENTIEL GLOBAL DE LA FILIÈRE SOLAIRE



**302 GWh**  
en photovoltaïque  
pour la production d'électricité  
**14 GWh**  
en thermique  
pour la production de chaleur

L'énergie solaire représentait 8 GWh en 2016 soit 5% du mix énergétique total.

La filière solaire permet la production d'électricité ou de chaleur. Terres de Montaigu souhaite accélérer le développement du solaire renouvelable sur le territoire en utilisant un cadastre solaire comme un outil d'aide à la décision pour les particuliers, les entreprises et la collectivité.

#### Objectifs :

- Réaliser un cadastre solaire, un outil cartographique, pour identifier des sites à potentiel (ombrière, toiture, sol) et amorcer des dynamiques de projets individuelles ou collectives.
- Réduire la dépendance énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

### ACTION 16

Créer une société locale de production d'énergie renouvelable

#### POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



**1143 GWh**  
en 2017 (source Sydev)

La loi ouvre la possibilité pour les communautés de commune de produire des énergies renouvelables en développant des installations situées sur leur territoire et participant à l'approvisionnement énergétique local. Constatant un intérêt commun dans le développement conjoint de projets d'énergie locaux, Terres de Montaigu et Vendée Energie souhaitent s'associer dans une société de projet pour investir et porter des projets locaux de développement d'énergies renouvelables.

#### Objectifs :

- Cibler les sites à potentiel intéressant pour augmenter la production d'énergies renouvelables sur Terres de Montaigu.
- Porter des projets d'énergies renouvelables adaptés au territoire et permettre une meilleure acceptabilité.
- Permettre à l'ensemble du territoire de bénéficier des retours financiers des projets.



# AXE 3

## Un territoire qui développe une mobilité durable



Par ce troisième axe, Terres de Montaigu affirme sa volonté de se doter d'une politique mobilité ambitieuse afin de développer les alternatives à la voiture individuelle et d'assurer un maillage adapté aux besoins sur le territoire.

---

**Dans cet objectif, Terres de Montaigu s'engage, pour ses habitants :**

**Développer** la mobilité active et notamment un écosystème favorisant la pratique du vélo au quotidien.


**Promouvoir** les autres solutions durables de déplacements telles que le covoiturage, les transports collectifs, le transport ferroviaire ou les mobilités décarbonées.

# 1. DÉVELOPPER LA MOBILITÉ ACTIVE

## ACTION 17

### Développer la marche

 **26%** des déplacements réalisés sur Terres de Montaigu font moins de 1km

 **15% :** part modale estimée de la marche dans les déplacements réalisés sur Terres de Montaigu (estimation AURAN-2020)

La marche à pied est un mode actif à fort potentiel idéal pour les déplacements de courtes distances en zone urbanisée. La marche peut concerner tous les habitants et présente de nombreux atouts : gratuit, écologique, sain. L'enjeu est de faciliter le recours à la marche comme alternative à l'automobile sur les déplacements courts.

#### Objectifs :

- Aménager des espaces publics de qualité accessibles, confortables, sécurisés et visant la continuité des itinéraires.
- Favoriser la marche par des initiatives et animations et notamment développer les pédibus sur le temps scolaire et extra-scolaire.

## ACTION 18

 **ACTION PROJETÉE EN 2022**

### Devenir un territoire cyclable

 **55 km** d'aménagements cyclables existants en 2021

Les caractéristiques du territoire et de sa population montrent un fort potentiel de développement de la pratique du cycle permettant de faire de ce mode de déplacement une réelle alternative aux déplacements motorisés sur les courtes et moyennes distances.

C'est pourquoi Terres de Montaigu souhaite devenir un territoire cyclable en structurant un écosystème favorable au développement de la pratique du vélo au quotidien. Comment ? En créant les conditions propices à ce mode de déplacement avec le développement d'infrastructures cyclables et le déploiement de services mais aussi en accompagnant l'évolution des comportements des habitants du territoire pour impulser "une culture vélo".

Devenir un territoire cyclable grâce au schéma vélo Terres de Montaigu a démarré l'élaboration d'un schéma vélo en début d'année 2021 avec la mise en place d'aides à l'acquisition qui ont permis de subventionner l'achat de 600 vélos avec ou sans assistance électrique, pour un montant total de 50 000€.

Terres de Montaigu poursuit aujourd'hui l'élaboration de ce schéma. Il comprend notamment le développement du réseau cyclable et son entretien, le renforcement des services nécessaires en stationnement, réparation, location... et la sécurité. Il intègre également la sensibilisation des habitants aux modes de déplacements doux.

L'enjeu de ce schéma est de relier toutes les communes entre elles et les lieux de travail, et de développer la pratique du vélo au sein d'une offre d'intermodalité où chaque mode de déplacement a sa place et peut cohabiter.



# 2. PROMOUVOIR LES AUTRES SOLUTIONS DURABLES DE DÉPLACEMENTS

## ACTION 19

### Développer la mobilité partagée

Sur Terres de Montaigu, les transports représentent 30% de la consommation énergétique et 24% des émissions de gaz à effet de serre. Une voiture coûte en moyenne 5000€/an (soit environ 10 à 12% du budget des ménages) et reste en stationnement plus de 95% de son temps.

Compte tenu de la structuration majoritairement rurale de notre territoire, la voiture individuelle restera un mode de déplacement prédominant mais la volonté est de réduire l'autosolisme en développant la mobilité partagée pour optimiser les déplacements.

#### Objectifs :

- Participer au développement de la pratique du covoiturage : concourir à l'émergence d'une plateforme de covoiturage, développer des aires.
- Accompagner la mise en place de services d'autopartage (particuliers ou entreprises/collectivités du territoire).
- Accompagner les initiatives de transport solidaire sur le territoire pour certains publics plus fragiles (difficultés physiques, cognitives, économiques, sociales ou culturelles).

## ACTION 20

### Accompagner les changements de pratiques de déplacement des entreprises et des administrations

 **TERRITOIRES D'INDUSTRIE**  
TERRES DE MONTAIGU

 **21 000 navettes** domicile-travail sont effectuées quotidiennement sur ou à destination de Terres de Montaigu

 **61%** des déplacements se font en voiture

Terres de Montaigu est un pôle d'emploi majeur dont les trajets domicile/travail représentent une part importante des déplacements sur le territoire.

Les employeurs du secteur public comme du secteur privé sont des acteurs incontournables de la promotion des modes de déplacements durables et écomobiles. Une animation territoriale soutenue et une prise de conscience de tous les acteurs doivent permettre le changement des pratiques de déplacements, professionnels et/ou domicile/travail.

#### Objectifs :

- Accompagner l'évolution des pratiques liées au travail pour limiter les distances parcourues (télétravail, réunion à distance).
- Développer les espaces de co-working.
- Animer le réseau des entreprises pour favoriser l'émergence de solutions collectives de mobilité.
- Développer l'accessibilité aux zones d'activités par les modes écomobiles.

## ACTION 21

### Étudier de nouvelles formes de transport, notamment en lien avec le transport scolaire



**2 lignes**  
de transport ferroviaire (2 gares/1 halte)

Actuellement la part modale du transport collectif pour les déplacements sur le territoire est très faible et estimée à 6%, l'offre en transport collectif étant principalement attractive à destination de Nantes et La Roche-sur-Yon.

Enjeu : étudier la faisabilité de faire émerger de nouvelles formes de transports efficaces en réinventant le transport scolaire pour élargir l'offre de mobilités à destination des jeunes et des actifs, et en développant le transport à la demande.

#### Objectifs :

- ✓ Analyser les possibilités techniques et financière de valoriser des lignes scolaires "optimisées" pour les ouvrir aux habitants et aux actifs et pour les élargir aux activités extra-scolaires.
- ✓ Étudier la faisabilité de développer une offre de service en transport collectif sur de la ligne régulière et sur du transport à la demande.
- ✓ Solliciter une diversification et un accroissement de la desserte de Terres de Montaigu sur le réseau régional en partenariat avec la Région et les Autorités Organisatrices de Mobilités voisines.

## ACTION 22

### Développer l'intermodalité autour des gares ferroviaires, routières et aires de covoiturage



**12 aires**  
de covoiturage



**2 lignes**  
régulières par autocar

Les lieux stratégiques de mobilité identifiés sur Terres de Montaigu sont peu connectés entre eux et avec les autres modes de déplacement.

A l'instar du pôle d'échange multimodal de la gare de Montaigu-Vendée, Terres de Montaigu souhaite favoriser l'interconnexion des différentes solutions de mobilité (marche, vélo, transport collectif, transport partagé...) autour des gares ferroviaires, routières et aires de covoiturage, pour assurer une continuité des déplacements. Des études d'aménagements porteront notamment sur la Gare de l'Herbergement.

#### Objectifs :

- ✓ Identifier et aménager les lieux permettant de renforcer l'intermodalité sur le territoire en créant des pôles d'échanges visibles et attractifs, et dotés de nouvelles infrastructures, équipements et services : bornes de recharges, abri-vélo, signalétique...
- ✓ Faciliter l'intermodalité en améliorant la lisibilité des réseaux et l'information voyageurs.

## ACTION 23



**ACTION PROJÉTÉE**  
**EN 2023**

### Développer les mobilités décarbonées

Le transport représente :



**30%**  
de la consommation énergétique



**24%**  
des émissions de gaz à effet du territoire.



Terres de Montaigu accueille des entreprises qui impliquent des activités de logistique et de transport.

Il existe donc un véritable enjeu pour permettre l'essor de motorisations alternatives (électrique, bioGNV, hydrogène...) pour faire de Terres de Montaigu le territoire de la mobilité décarbonée.

Pour développer et généraliser les véhicules à faible émission, notamment dans les entreprises de transport, il est nécessaire de développer les infrastructures associées.

#### Implanter une station multi-énergie à destination des transporteurs

Terres de Montaigu accompagnera l'implantation d'une station multi-énergie à l'horizon 2023, aux côtés de Vendée Energie. Elle proposera des carburants alternatifs comme le bioGNV (ou biométhane), des bornes de recharge électrique et de l'hydrogène. L'installation de cette station est un élément indispensable pour accompagner les entreprises dans la conversion de leur parc de véhicules ou d'inciter leur transporteur à développer l'usage des énergies propres. Terres de Montaigu souhaite également accompagner le développement du retrofit, qui consiste à remplacer une motorisation à énergies fossiles par un système électrique ou à hydrogène, tout en gardant le même véhicule.

Terres de Montaigu jouera également un rôle d'animation et opérera la conversion de ses propres flottes de véhicule. D'autres véhicules liés à des prestations de service pourront être concernés : autocars scolaires, bennes à ordures ménagères...





# AXE 4

**Un territoire qui s'adapte face au changement climatique et qui préserve ses ressources**

Maison de la Rivière - Montaigu-Vendée (Saint-Georges-de-Montaigu)



Le quatrième axe de ce plan d'actions illustre l'engagement de Terres de Montaigu pour préserver ses richesses naturelles, pour leur enjeu environnemental car elles sont un véritable atout pour capter nos émissions polluantes mais aussi parce qu'elles constituent un maillon majeur pour l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants.

**Terres de Montaigu se donne 4 ambitions :**

**Préserver la ressource** en eau, en agissant avec différents partenaires dans le but de réduire la consommation d'eau potable et améliorer la qualité écologique des cours d'eau.

**Favoriser les espaces** naturels et agricoles, en agissant sur la plantation de haies et de boisement et en améliorant leur gestion.

**Veiller** au maintien de la bonne qualité de l'air.

**Contribuer** à la protection de la biodiversité pour son développement.

# 1. PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

## ACTION 24



**ACTION PROJÉTÉE  
EN 2022**

### Agir sur la qualité de l'eau dans le milieu naturel

En Vendée, seulement 1 à 2% des cours d'eau présentent une bonne qualité écologique. Traversé par de nombreuses rivières, Terres de Montaigu est particulièrement concerné par cette question. L'enjeu est de limiter la pollution de l'eau et d'assurer la reconquête du bon état des cours d'eau par une coordination de l'ensemble des acteurs.



Station épuration - Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)

Terres de Montaigu participe activement à la politique de préservation des milieux aquatiques avec les partenaires de l'EPTB de la Sèvre nantaise et le syndicat du bassin versant de Grand Lieu.

La volonté est notamment de restaurer la morphologie des cours d'eau et leur continuité écologique, de poursuivre la restauration du paysage bocager et de préserver les zones humides.

Terres de Montaigu prendra la compétence en assainissement collectif et en eau pluviale urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Dans ce cadre, la collectivité souhaite élaborer un schéma directeur d'assainissement. Il s'agit de définir un programme pluriannuel d'investissement sur les réseaux d'eaux usées et pluviales et sur les stations de traitement. Le but : disposer d'équipements toujours performants pour contribuer à la bonne qualité de l'eau.

Dans les villages, les installations d'assainissement individuel devront également concourir à cet objectif. Pour cela Terres de Montaigu vise un taux de conformité de ces installations à 72% d'ici 2027.

Terres de Montaigu développera également la gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) qui favorise l'infiltration directe dans le sol, par des aménagements "0 tuyau" permettant la gestion de l'eau à la parcelle et la perméabilité de certains sols artificialisés.

## ACTION 25

### Limiter la consommation en eau

Le changement climatique a des conséquences sur le cycle de l'eau et sur la disponibilité de cette ressource pouvant entraîner des conflits d'usage, notamment durant les périodes estivales. Terres de Montaigu a transféré la compétence de gestion de l'eau potable à Vendée Eau pour la majorité de son territoire ; 2 communes sont historiquement rattachées à Atlantic'eau.

Terres de Montaigu souhaite économiser l'eau, ressource sensible qui rend de multiples services (alimentation, biodiversité, industrie...), en optimisant son utilisation.

#### Objectifs :

- ☑ Coordonner les différents opérateurs pour renforcer l'efficacité de l'action liée à la protection et à la consommation de cette ressource.
- ☑ Disposer d'un réseau de distribution performant.
- ☑ Instaurer une tarification progressive de l'assainissement qui incite à réduire sa consommation.
- ☑ Accompagner l'adaptation des systèmes de production agricole et industrielle.
- ☑ Promouvoir les éco-gestes et les dispositifs permettant d'économiser l'eau pour des usages domestiques.

# 2. FAVORISER LA SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS LES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES

## ACTION 26



**ACTION  
LANCÉE**

### Structurer une filière bois locale

Les espaces bocagers et forestiers jouent un rôle important dans la séquestration du carbone, la limitation de l'effet de ruissellement et la préservation de la biodiversité. Mais pour qu'un territoire puisse en tirer le maximum de bénéfices, il est nécessaire que la filière bois soit structurée, de la production (plantation, entretien, coupe) à la transformation en bois de chauffage, ou en bois d'œuvre (construction de bâtiment, ameublement...).

Si la filière est dynamique au niveau régional, elle doit continuer à se développer dans le bocage vendéen. Pour cela, Terres de Montaigu a initié une phase de réflexion et sensibilisation, à cette échelle.

Ce dispositif forêt-bois-territoire, s'appuiera sur l'implication de différents acteurs du territoire. Les agriculteurs pourront par exemple être accompagnés dans la replantation et la gestion des haies, ou dans le développement de l'agroforesterie en associant arbres, cultures et élevage. Les propriétaires fonciers qui possèdent des parcelles boisées pourront apprendre à organiser leurs coupes et à trouver des débouchés économiques. Le dispositif vise également à actionner le levier de la commande publique dans la construction ou le développement de chaufferies bois afin de créer de la demande pour développer la production locale.



La Limouzinière - Montaigu-Vendée  
(Saint-Georges-de-Montaigu)

## ACTION 27

### Végétaliser pour favoriser le stockage du carbone dans les espaces publics

Végétaliser les espaces publics permet de répondre durablement aux enjeux d'adaptation du territoire en renforçant le stockage carbone et en préservant la biodiversité. Les espaces végétalisés rendent de nombreux services : stockage du carbone, mais également participation à la continuité écologique, réservoir de biodiversité, réduction du ruissellement/meilleure infiltration, effet rafraîchissant, amélioration de la qualité de l'air, santé et qualité de vie.

Végétaliser la ville est une action de long terme qui requiert de l'anticipation et implique une réflexion transversale mêlant les questions de gestion de l'eau, d'aménagement de voirie, de gestion des espaces verts.

#### Objectifs :

- ☑ Identifier les sites à potentiels propices à la végétalisation.
- ☑ Viser une conception optimisée des espaces verts en choisissant des essences adaptées et des techniques de gestion durable, pour réduire le coût de leur entretien.
- ☑ Sensibiliser les habitants à la place du végétal en ville, expliquer ses intérêts, ceux de la gestion différenciée et faire de la pédagogie sur les conséquences du "0 phyto".
- ☑ Privilégier les méthodes douces pour l'entretien des espaces verts (tonte mulching, paillage, éco-pâturage...).
- ☑ Apporter une expertise technique, du conseil aux communes dans la conception de leurs projets pour favoriser la végétalisation des espaces publics.

### 3. VEILLER AU MAINTIEN DE LA BONNE QUALITÉ DE L'AIR

#### ACTION 28

##### Réaliser une étude locale de la qualité globale de l'air extérieur

Le diagnostic du plan climat a permis d'établir la bonne qualité globale de l'air extérieur Terres de Montaigu. La collectivité souhaite toutefois disposer de valeurs mesurées plus localement avec une campagne de mesures réalisée en 2021/2022 pour améliorer les connaissances et sensibiliser les acteurs locaux.

##### Objectifs :

- ☑ Consolider le diagnostic du plan climat.
- ☑ Constituer le point O afin de suivre ces indicateurs de qualité à différents stades de mise en œuvre du plan climat.
- ☑ Sensibiliser et informer le grand public sur l'origine des polluants et leurs effets sur la santé, sur les bonnes pratiques.

#### ACTION 29

##### Poursuivre la démarche sur la qualité de l'air intérieur

La qualité de l'air intérieur des bâtiments dans lesquels chaque individu passe en moyenne 85% de son temps a un effet démontré sur la santé et le bien-être avec de nombreuses sources potentielles de pollution : appareils à combustion, matériaux de construction, de décoration, meubles, tabac, produits d'entretien...

Dans le cadre du premier Contrat Local de Santé de Terres de Montaigu, une campagne d'information et de mesure du radon dans les habitations a déjà été mise en œuvre en 2018 auprès de 210 particuliers volontaires. Les quelques foyers les plus exposés ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique.

L'enjeu est de suivre et de préserver la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics (établissements scolaires, crèches...) et dans l'habitat des particuliers pour préserver la santé des occupants.

##### Objectifs :

- ☑ Améliorer les connaissances, sensibiliser, informer sur l'origine des polluants et leurs effets sur la santé, sur les bonnes pratiques pour préserver la qualité de l'air intérieur.
- ☑ Agir dans les établissements recevant du public (ERP) des collectivités : disposer d'un état des lieux, évaluer les moyens d'aération, réaliser une campagne de mesures ou d'auto évaluation, construire un plan d'actions.
- ☑ Proposer aux habitants volontaires une campagne de mesures des polluants dans leur logement, avec un accompagnement pour les plus exposés.

### 4. CONTRIBUER À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ POUR SON DÉVELOPPEMENT

#### ACTION 30

##### Connaître pour mieux préserver notre biodiversité

La lutte contre le changement climatique et celle contre l'érosion de la biodiversité sont fortement liées.

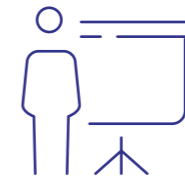
À ce jour, il n'existe pas d'inventaire de la biodiversité locale à l'échelle de Terres de Montaigu. La volonté est de mieux la connaître pour définir une stratégie de gestion et de préservation.

##### Objectifs :

- ☑ Inventorier au travers d'un portrait de territoire les espèces animales et végétales locales et les conditions propices à leur présence, à leur protection, et à leur développement.
- ☑ Partager avec les acteurs locaux un socle commun de connaissances.
- ☑ Animer le réseau d'acteurs territorial et promouvoir la prise en compte de la biodiversité dans tous les projets d'aménagement.

# ORIEN- TATION TRANS- VERSALE

**Animer la transition  
environnementale :  
mobiliser, sensibiliser  
et évaluer**



Les actions menées dans le cadre du plan climat impactent des publics cibles différents : jeunes, entreprises, élus, agents, et ensemble des habitants du territoire. Il convient pour Terres de Montaigu d'accompagner les changements et dispositifs engagés en sensibilisant, éduquant, animant un réseau et en évaluant les pratiques.

---

## ACTION 31

### Développer le parcours éducatif Terres d'énAIRgie

Terres de Montaignu porte une stratégie territoriale de prévention jeunesse. Dans ce cadre, le plan jeunesse a mis en place plusieurs parcours éducatifs en lien avec l'éducation nationale : Éducation artistique et culturelle, Avenir, Éducation santé, et Engagement. Ces parcours permettent l'articulation et la mise en cohérence des actions menées sur les temps scolaires avec des apports progressifs adaptés à chaque niveau.



Avec ses partenaires, Terres de Montaignu propose déjà une offre sur la thématique "Environnement", à étoffer en proposant aux jeunes un parcours autour des enjeux climat-air-énergie pour qu'ils se les approprient et puissent agir à leur tour.

#### Ce parcours abordera les thèmes de :

- La mobilité
- L'innovation environnementale en entreprises
- L'agriculture et l'alimentation
- La prévention et la gestion des déchets
- L'énergie
- La biodiversité
- Les ressources naturelles (eau, air, stockage carbone)

## ACTION 32

### Concevoir et animer une charte éco-événement



**635 associations**

**400 événements chaque année**

Terres de Montaignu est un territoire où la vie associative est très dynamique dans chacune des communes. L'enjeu est d'accompagner les organisateurs d'événements pour généraliser les bonnes pratiques visant à limiter l'impact environnemental de chaque événement depuis sa conception, son installation et jusqu'à son démontage.

Il s'agira de concevoir et d'animer une charte éco-événement pour garantir la prise en compte des enjeux liés à la mobilité durable (vélo, covoiturage, auto-partage, navettes), la prévention, le tri et le recyclage des déchets (contenants réutilisables, mégot de cigarettes, toilettes sèches, consignes, tri), l'alimentation (locale, qualité), les achats responsables, le recours au réemploi pour les éléments de décoration, le matériel, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la préservation de la biodiversité...

## ACTION 33

### Développer un programme de sensibilisation du grand public

Terres d'énAIRgie traite de sujets nouveaux autour du climat, de l'air et de l'énergie et il convient d'impliquer et mobiliser les habitants dans toutes leurs actions quotidiennes et de cultiver un sentiment d'appartenance à un territoire "en actions",

Pour une meilleure appropriation du sujet, Terres de Montaignu a d'abord souhaité créer la marque Terres d'énAIRgie considérant qu'elle mobiliserait et rassemblerait davantage la population que ne pourrait le faire l'acronyme PCAET.

#### Objectifs :

- ☑ Faire connaître le plan climat Terres d'énAIRgie, la "feuille de route environnementale" du territoire, ses ambitions et ses actions, s'approprier plus aisément la démarche et les résultats attendus.
- ☑ Valoriser les initiatives existantes et l'engagement au travers de ces actions, montrer l'implication du territoire par l'exemple.
- ☑ Développer un plan de communication et un programme de sensibilisation pour informer, former, convaincre, accompagner et mobiliser le grand public sur les enjeux climat-air-énergie.

## ACTION 34

### Innover pour massifier la rénovation énergétique et le déploiement des énergies renouvelables

Les objectifs de maîtrise de l'énergie et de production d'énergie renouvelable sont ambitieux.

L'enjeu est de réfléchir à des dispositifs innovants permettant de massifier les initiatives individuelles, et souvent isolées, de rénovation énergétique ou de développement des énergies renouvelables, pour atteindre les objectifs du plan climat.

#### Objectifs :

- ☑ Réunir les acteurs de la filière énergie pour favoriser la réflexion et mettre l'innovation collective et la coopération territoriale au service des projets énergétiques d'un maximum de propriétaires fonciers et patrimoniaux.
- ☑ Faire émerger des dispositifs (financiers, techniques, juridiques) permettant de générer des économies d'échelle et d'accélérer la mise en œuvre des travaux de rénovation ou de déploiement des énergies renouvelables : audits puis études d'opportunité et de faisabilité mutualisés, groupement d'achats de matériels/matériaux, de travaux et de services, aides au financement, contrat de maintenance "groupé".
- ☑ Sensibiliser et informer les habitants et les entreprises sur ces opportunités.
- ☑ Recenser les habitants et les entreprises ayant des projets individuels sur leurs propriétés, et en mobiliser d'autres (à l'échelle de la rue, d'une commune, d'une zone d'activités) pour les convaincre et atteindre le seuil critique permettant à tous de bénéficier de l'effet "groupe".

## ACTION 35

### Créer une synergie autour des actions vertueuses et inspirantes des entreprises



Bon nombre d'entreprises du territoire ont déjà opéré des changements de pratiques, fait évoluer leur process, développé des énergies renouvelables. L'enjeu est d'accélérer leur transition énergétique et environnementale par un partage d'expériences au service de "l'écosystème" Terres d'énAIRgie.

#### Objectifs :

- ☑ Recenser les initiatives d'entreprises qui répondent aux enjeux climat-air-énergie.
- ☑ Mobiliser toutes les typologies d'acteurs économiques pour que chacun puisse s'identifier à ses pairs.
- ☑ Animer et mettre en réseau les entreprises pour permettre un partage d'expériences et créer une synergie autour d'actions vertueuses.
- ☑ Valoriser auprès du grand public les entreprises engagées pour la transition environnementale du territoire.



## ACTION 36

### Accompagner les commerçants pour réduire les emballages

Le plastique est un matériau très utilisé pour les emballages alimentaires, souvent à usage unique. Son cycle de vie n'est pas neutre puisque sa fabrication puise dans les ressources naturelles et il présente un potentiel de recyclabilité parfois complexe (composition multimatériaux de l'emballage, couleur...).

Terres de Montaignu souhaite engager les commerçants de Terres de Montaignu dans un mode de distribution favorisant la réduction des emballages jetables au profit du réutilisable. Pour cela, Terres de Montaignu s'inscrit dans l'action départementale portée par Trivalis : "Mon commerçant zéro déchet".

#### Objectifs :

- 🗑️ Récupérer les commerçants engagés et partager leurs bonnes pratiques.
- 🗑️ Réaliser des entretiens avec les commerçants pour les informer, les former, les sensibiliser et les rassurer sur les dispositifs et alternatives existants, ainsi que les règles et responsabilités associées.
- 🗑️ Créer les conditions de développement d'un écosystème d'acteurs favorisant le réutilisable (vente, gestion consigne, lavage, logistique).
- 🗑️ Favoriser la mise en place d'actions au profit de la clientèle : proposer des produits sans emballage superflus ou consignés, accepter les contenants réutilisables, fidéliser les clients engagés, privilégier la vaisselle traditionnelle, proposer une offre de produits en vrac.

## ACTION 37

### Sensibiliser les élus et les agents des collectivités

Terres d'enAIRgie traite de sujets nouveaux à forts enjeux qu'il convient de comprendre et maîtriser pour se mobiliser et s'impliquer, dans la durée. L'enjeu est de faire monter en compétence les élus et les agents pour garantir l'appropriation et la prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans l'ensemble des politiques publiques.

#### Objectifs :

- 🗑️ Créer et entretenir une culture commune et transversale au sein des collectivités du bloc local (communauté de communes et communes) pour généraliser le réflexe "Climat-Air-Energie" dans tous les comportements et les projets.
- 🗑️ Favoriser la montée en compétence des élus et agents territoriaux au travers de formations, d'échanges et de partages/retours d'expérience entre pairs.

## ACTION 38

### Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan climat

Le plan climat doit réglementairement faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue.

L'enjeu est de mettre en place et suivre les indicateurs pour évaluer l'avancement du plan climat et s'assurer de l'atteinte des objectifs.

#### Il s'agira de :

- 🗑️ Se doter d'une gouvernance pour évaluer l'efficacité et l'avancement du programme d'action, et l'ajuster le cas échéant.
- 🗑️ Développer les modalités de travail (méthode et outils) pour assurer une coordination avec chaque service ressource et chaque acteur impliqué pour garantir la qualité du suivi et le reporting.
- 🗑️ Communiquer/rendre compte en interne (élus/agents) et en externe (acteurs locaux).

# Programme d'actions

## AXE 1 | Un territoire qui allie économie et responsabilité environnementale

1. Viser un aménagement plus efficient intégrant les enjeux climat, air et énergie

• **Action 1** : Intégrer les enjeux environnementaux dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi)

• **Action 2** : Promouvoir des constructions neuves "bas carbone"

2. Soutenir les entreprises dans leur transition environnementale

• **Action 3** : Animer une démarche d'innovation environnementale des entreprises

• **Action 4** : Développer et animer un Projet Alimentaire Territorial

• **Action 5** : Expérimenter un dispositif local de compensation carbone

3. Favoriser l'économie circulaire et tendre vers le "0 déchet"

• **Action 6** : Réaménager les déchèteries et la Valorétrie en innovant et en développant l'activité réemploi

• **Action 7** : Développer une politique incitative visant la réduction des emballages

• **Action 8** : Accentuer le tri et la valorisation des déchets organiques

• **Action 9** : Tendre vers une commande publique plus durable

• **Action 10** : Accompagner les entreprises dans la gestion de leurs déchets ménagers assimilés

## AXE 2 | Un territoire qui associe sobriété énergétique et développement adapté des énergies renouvelables

1. Améliorer la performance énergétique du bâti

• **Action 11** : Accompagner la rénovation énergétique de l'habitat

• **Action 12** : Accompagner et conseiller les entreprises pour la maîtrise de l'énergie

• **Action 13** : Améliorer la performance énergétique du patrimoine des collectivités

2. Développer les énergies renouvelables dans un objectif d'adaptation au territoire

• **Action 14** : Élaborer et mettre en œuvre un schéma directeur de développement des énergies renouvelables

• **Action 15** : Développer l'énergie solaire en s'appuyant sur un cadastre solaire

• **Action 16** : Créer une société locale de production d'énergie renouvelable

## AXE 3 | Un territoire qui développe une mobilité durable

1. Développer la mobilité active

• **Action 17** : Développer la marche

• **Action 18** : Devenir un territoire cyclable

2. Promouvoir les autres solutions durables de déplacements

• **Action 19** : Développer la mobilité partagée

• **Action 20** : Accompagner les changements de pratiques de déplacement des entreprises et des administrations

• **Action 21** : Étudier de nouvelles formes de transport, notamment en lien avec le transport scolaire

• **Action 22** : Développer l'intermodalité autour des gares ferroviaires, routières et aires de co-voiturage

• **Action 23** : Développer les mobilités décarbonées

## AXE 4 | Un territoire qui s'adapte face au changement climatique et qui préserve ses ressources

1. Préserver la ressource en eau

• **Action 24** : Agir sur la qualité de l'eau dans le milieu naturel

• **Action 25** : Limiter la consommation en eau

2. Favoriser la séquestration du carbone dans les espaces naturels et agricoles

• **Action 26** : Structurer une filière bois locale

• **Action 27** : Végétaliser pour favoriser le stockage du carbone dans les espaces publics

3. Veiller au maintien de la bonne qualité de l'air

• **Action 28** : Réaliser une étude locale de la qualité globale de l'air extérieur

• **Action 29** : Poursuivre la démarche sur la qualité de l'air intérieur

4. Contribuer à la protection de la biodiversité pour son développement

• **Action 30** : Connaître pour mieux préserver notre biodiversité

## ORIENTATION TRANSVERSALE

### Animer la transition environnementale : mobiliser, sensibiliser, évaluer

• **Action 31** : Développer le programme éducatif Terres d'enAIRgie

• **Action 32** : Concevoir et animer une charte éco-événement

• **Action 33** : Développer un programme de sensibilisation grand public

• **Action 34** : Innover pour massifier la rénovation énergétique et le déploiement des énergies renouvelables

• **Action 35** : Créer une synergie autour des actions vertueuses et inspirantes des entreprises

• **Action 36** : Accompagner les commerçants pour réduire les emballages

• **Action 37** : Sensibiliser les élus et agents des collectivités

• **Action 38** : Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan climat

**TERRES DE MONTAIGU**



# TERRES DE MONTAIGU